

**COMMUNE DE SOLIGNAT**  
**COMPTE RENDU SEANCE DU 23 AVRIL 2014**

---

L'an deux mil quatorze, le vingt quatre du mois d'avril à 20 h 00 le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude DABERT, Maire.  
La séance a été publique.

**Présents** : Mmes et MM. FREITAS Manuel, JACOB Chantal, PELISSIER Alain, PEGAS Paulo, MALLET Philippe, COUVE Christine, ANGLARET Pascal, BARROT Jean-François et PASTRE Annie

**Absent excusé** : M. DESSAIGNE Marc (procuration à M. BARROT Jean-François)

Mme COUVE Christine a été élue secrétaire de séance.

Le Procès Verbal de la dernière séance est lu et adopté  
M. le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

Il est demandé par Monsieur le Maire d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : Gestion du personnel, augmentation de 8 heures pour la secrétaire de Mairie. Accepté à l'unanimité des présents.

**PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS (COMMUNE – ASSAINISSEMENT – CCAS)**

Monsieur le Maire explique que les propositions budgétaires seront présentées par chapitre et votées au chapitre..  
Monsieur le Maire présente les propositions budgétaires pour l'année 2014. Après examen , les membres du Conseil Municipal approuvent à 9 voix pour et 2 abstentions, les budgets primitifs 2014 proposés, qui se décomposent comme suit :

**BUDGET GENERAL**

<b><u>FONCTIONNEMENT – DEPENSES</u></b>	* Charges de gestion courante :	331 180.00
	* Charges financières :	50 400.00
	* Charges exceptionnelles :	500.00
	* Dépenses Imprévues :	16 221.37
	* Virement à la section d'investissement :	51 253.00
		-----
	<b>TOTAL .....</b>	<b>449 554.37</b>
<b><u>FONCTIONNEMENT – RECETTES</u></b>	* Excédents antérieurs reportés :	144 864.37
	* Recettes de gestion courante :	304 690.00
		-----
	<b>TOTAL .....</b>	<b>449 554.37</b>
<b><u>INVESTISSEMENT – DEPENSES</u></b>	* Opérations d'équipement :	824 500.00
	* Dépenses financières :	66 400.00
	* Déficit Reporté :	74 435.60
		-----
	<b>TOTAL .....</b>	<b>965 335.60</b>
<b><u>INVESTISSEMENT – RECETTES</u></b>	* Virement de la S° de fonctionnement :	51 253.00
	* Recettes d'équipement :	706 647.00
	* Recettes financières :	207 435.60
		-----
	<b>TOTAL .....</b>	<b>965 335.60</b>

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

<b><u>FONCTIONNEMENT – DEPENSES</u></b> :	* Charges de gestion courante :	17 282.02
	* Charges financières :	800.00
	* Charges exceptionnelles :	1 000.00
	* Virement à la section d'investissement :	11 846.99
	* Opération ordre :	7 605.34
		-----
	<b>TOTAL .....</b>	<b>38 534.35</b>
<b><u>FONCTIONNEMENT – RECETTES</u></b> :	* Recette de gestion courante :	14 600.00
	* Opérations d'ordre :	1 145.00
	* Résultat reporté :	22 789.35
		-----
	<b>TOTAL .....</b>	<b>38 534.35</b>
<b><u>INVESTISSEMENT – DEPENSES</u></b> :	* Opérations équipement :	34 063.34
	* Emprunt :	6 000.00
	* Opérations d'ordre :	1 145.00
		-----
	<b>TOTAL .....</b>	<b>41 208.34</b>
<b><u>INVESTISSEMENT – RECETTES</u></b> :	* Virement de la S° fonctionnement :	11 846.99
	* Opération ordre :	6 572.00
	* Solde exécution reporté :	22 789.35
		-----
	<b>TOTAL .....</b>	<b>41 208.34</b>

**BUDGET CCAS**

Recettes et Dépenses de Fonctionnement s'équilibrent à : **6 869.01**

**TAUX DES TAXES**

M. le Maire fait part à l'assemblée du produit fiscal de référence qui apparaît sur l'état de notification des taux d'imposition pour les taxes d'habitation et foncières, soit : 115 015.00 €.

**Il est proposé de voté une augmentation des taux de 0.90% sur la Taxe d'Habitation et sur la Taxe Foncière Bâtie. Pas d'augmentation pour la Taxe Foncière non bâtie.**

	TAUX 2013	TAUX 2014	Moyenne départ. 2013
Taxe d'habitation	9.31 %	<b>9.39 %</b>	23.86 %
Taxe foncière bâti	13.38 %	<b>13.50 %</b>	20.77 %
Taxe foncière non bâti	76.21 %	<b>76.21 %</b>	79.91 %

Après application de ces taux, le produit fiscal s'élèvera à 115 804.00 €.

Cela est validé à 2 abstentions, 8 vote pour et 1 vote contre.

**POSSIBILITE D'AUGMENTATION DES HEURES DE Mme Emmanuelle BISSON**

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du Conseil qu'à l'heure actuelle il y à 20 heures hebdomadaire pour le secrétariat de la Mairie. Celui-ci étant trop juste, il faudra augmenter le nombre d'heures de l'adjoint administratif, Mme Emmanuelle BISSON en poste actuellement.

Il sera donc proposé d'augmenter de 8 heures le nombre d'heures et de passer de 20/40 à 28/40 une fois que la procédure de démission à son autre commune sera actée et que l'on saura son nombre de mois de préavis, en cas de refus de sa démission, elle restera à 20/40.

Une délibération de création de poste et de nomination a ce poste sera prise en temps voulu.  
Cela est accepté à 10 voix pour et 1 abstention.

Mme Emmanuelle BISSON sera chargée de faire toutes les démarches administratives une fois sa démission acceptée dans l'autre commune.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Réparation de l'Eglise : En attente devis
- Caserne des pompiers : Voir si possibilité d'agrandissement du local actuel pour accueillir un éventuel second camion.
- Chantal JACOB demande la possibilité de poser des garde-corps sur les murets qui sont trop hauts vers l'Eglise – Cela sera à étudier
- Annie PASTRE à pris rendez vous avec l'entreprise qui tire le feux d'artifice afin de voir où celui-ci pourra être tiré.
- La Composition de la commission d'appel d'offre sera modifiée au prochain Conseil Municipal

**Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.  
Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
La séance est levée à 22 h 15.**